

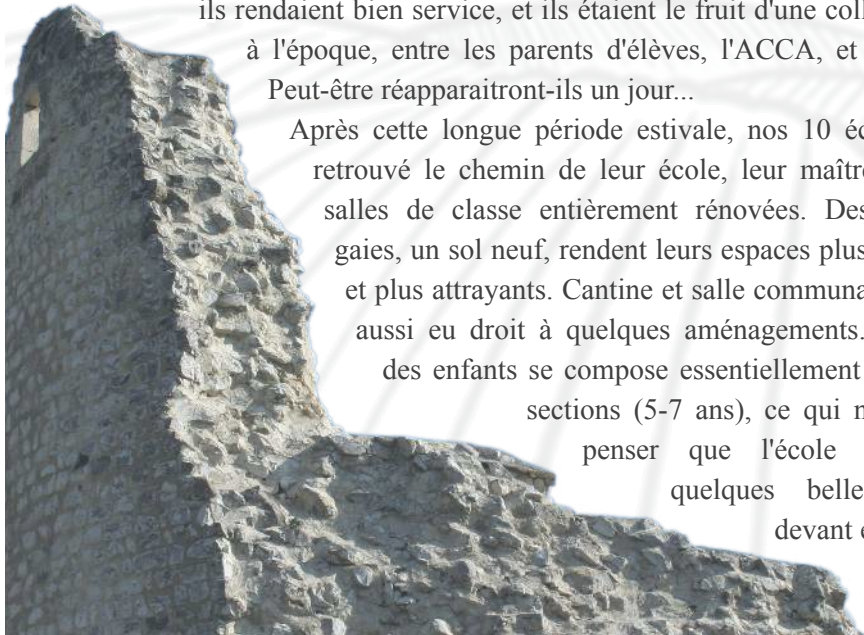
# Vivre à

# COBONNE

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE COBONNE - N°85 NOVEMBRE 2012

Un petit retour en arrière sur l'été qui vient de s'écouler. Notre nouvel équipement, la Halle en face du donjon, a été utilisé cet été à maintes reprises : concert '**jazz au village**', **14 juillet**, '**Barbaroque**', etc... C'est aussi devenu un lieu de pique-nique et de rencontres, familiales ou festives. L'aménagement définitif est terminé : éclairage, installations techniques, remise à niveau de la pelouse. Ce lieu est un espace public ouvert à tous, conformément au projet initial. Un incident regrettable cependant : les vieilles tables en formica et les anciens bancs, laissés à la disposition du public, ont disparu. Ils n'avaient certes aucune valeur, mais ils rendaient bien service, et ils étaient le fruit d'une collaboration, à l'époque, entre les parents d'élèves, l'ACCA, et la mairie. Peut-être réapparaîtront-ils un jour...

Après cette longue période estivale, nos 10 écoliers ont retrouvé le chemin de leur école, leur maître, et leurs salles de classe entièrement rinnovées. Des couleurs gaies, un sol neuf, rendent leurs espaces plus lumineux et plus attrayants. Cantine et salle communale ont eux aussi eu droit à quelques aménagements. L'effectif des enfants se compose essentiellement de petites sections (5-7 ans), ce qui nous laisse penser que l'école a encore quelques belles années devant elle.



Compte-rendu du Conseil municipal en pages centrales  
Les malles-bibliothèques p. 2  
Vie associative et culturelle p. 3

État-civil p. 3  
À propos du tarif de l'eau p. 4 et p. 5  
Témoignage de Gilbert Olivieri p.5,6,7  
Informations pratiques p. 8

Les enfants ont aussi fait la connaissance de Sara, notre nouvel agent.

Comme Lydie avant elle, Sara va chercher les repas à la Maison Familiale de Divajeu, surveille la cantine, accompagne les jeux des enfants entre midi et 1h20, heure de la rentrée. Elle s'occupe également du ménage et du petit entretien de la salle communale, de l'école et de la mairie.

La cantine a repris son fonctionnement habituel, et j'en profite pour vous rappeler qu'elle accueille aussi tous ceux qui désirent partager un repas avec les enfants ou simplement bénéficier de ce service (6 euros pour un repas adulte).

Enfin, sujet plus délicat pour la municipalité, la collecte des eaux usées au village, au hameau et à l'école. Il semble qu'il y ait eu malfaçon lors de la pose du collecteur. Par deux fois, nous avons dû intervenir sur des conduites bouchées à cause de racines qui ont pénétré par les joints des tuyaux. Dans un premier temps, le passage d'une caméra permettra d'évaluer l'état des canalisations, puis d'envisager les solutions à apporter avec les entreprises concernées: fabricants des tuyaux, des joints, et mise en oeuvre du collecteur. La commune n'est responsable de cette situation, et il conviendra de trouver un accord entre tous les partenaires.

Je terminerai ce mot par une note plus gaie: c'est bientôt Noël. Nous reparlerons, bien évidemment, du repas des Anciens et de l'arbre de Noël des enfants.

*Michelle Gascoin*

## ✚ Les « malles-bibliothèques »

Il y a quelques années circulaient à Cobonne deux ou trois « malles-bibliothèques », sortes de petites placards en bois, assez volumineux mais transportables, qui, s'ouvrant par le devant, contenaient une bonne dizaine de livres soigneusement rangés : romans, bandes dessinées, livres d'histoire, policiers, livres d'enfant. Nées d'initiatives particulières, proposées aux familles qui le voulaient bien, ces micro-bibliothèques passaient de maison en maison où elles pouvaient être gardées environ un mois; des bénévoles en assuraient le service, tout à fait gratuit, pour que les livres fussent lus par le plus grand nombre ; ceux qui le désiraient avaient donc le loisir de choisir parmi les livres proposés les titres qui les intéressaient. Pour des raisons diverses, les malles ont cessé de circuler et il est impossible actuellement de savoir où elle se trouvent. Les personnes qui connaîtraient les endroits où elles ont été entreposées ou qui seraient parmi les derniers dépositaires sont invitées à en informer la Mairie qui souhaite, si cela agréait aux Cobonnois, remettre en circulation ces cabinets de lecture

itinérants. Dans le cas contraire, ces « malles-bibliothèques » et leur contenu seraient prêtés à des communes désireuses de tenter une expérience de lecture publique.

## ✠ Vie associative et culturelle

Nombreuses ont été les manifestations culturelles organisées à Cobonne cet été qui toutes ont attiré un public enthousiasmé par la qualité des concerts. Préparé par les Amis du Vieux Cobonne, le dîner du 15 août a réuni plus de 150 convives qui ont tous passé une excellente soirée. Et le 15 octobre « Vieillir à Cobonne » a réuni les anciens autour d'un goûter ; à cette occasion, ils ont pu entendre, enregistré par M. Claude Ferrieux, M. Gilbert Olivieri qui a séjourné à Cobonne de mai au début d'août 1944, (cf. pages 5, 6 et 7 le texte consacré à cet épisode peu connu de l'histoire de Cobonne.)

Le samedi 15 décembre aura lieu le repas de Noël offert par la Municipalité aux anciens et le vendredi 21 décembre le goûter de Noël offert aux enfants de l'École.

La municipalité espère pouvoir organiser différentes rencontres afin de permettre aux Cobonnoises et Cobonnois qui le souhaiteraient d'acquérir des savoir-faire ; la 1<sup>ère</sup> proposera d'apprendre à faire des macarons. Les précisions vous seront données en temps voulu.

## ✠ Cours de gymnastique

Marie-Laurence Lothe a repris les cours de gymnastique le lundi à 18 heures et le jeudi à 9 h. 30.

## ✠ État-civil

### Elle nous a quittés...

**Yvonne JANOYER**, morte à Crest le 18 mai 2012.

*Nous présentons à sa famille toutes nos condoléances et lui adressons notre soutien.*

### Ils se sont mariés...

**Nicolas GABORIAU** et **Florence MAGNON** le 15 septembre 2012 à Cobonne.

*Nous leur adressons toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.*

### Bienvenue à ...

**Dario TZIBOULSKY LAUDE**, né à Cobonne le 6 avril 2012

*Tous nos meilleurs vœux pour Dario*

## ✂ À propos du tarif de l'eau...

Si, en raison de son emplacement au pied du Vercors, Cobonne n'a pas à craindre de pénurie d'eau, la Commune doit cependant rechercher de nouvelles sources, s'assurer de leur qualité, mettre en œuvre le pompage et la distribution en les raccordant au réseau existant mais vieillissant.



Tâche nécessaire afin de pouvoir faire face aux futurs besoins, complexe à mettre en œuvre et nécessitant en outre des investissements importants.

L'eau est certainement le chantier le plus important des années à venir.

C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre le nouveau tarif de l'eau, calculé désormais au mètre cube consommé.

Imposé dans son principe par la loi, établi avec l'aide du Conseil général, il répond au souci que l'eau dont disposent les Cobonnois possèdent toutes les qualités qu'ils sont en droit d'attendre.

Avec les différentes subventions, ce tarif doit permettre, dans la législation actuelle, de financer les travaux aux sources et sur le réseau.

Le changement de tarification ayant été quelquefois accueilli avec incompréhension et les conséquences sur les factures d'eau ayant été exagérées, des informations comparatives nous ont paru nécessaires.

Pour cette raison, vous trouverez page suivante (p. 5) les tarifs de toutes les redevances qui vont de pair avec le prix de l'eau dans des communes comparables à Cobonne qui ont également une gestion municipale : Beaufort-sur-Gervanne, Montclar-sur-Gervanne, Plan-de-Baix, Suze, la Répara-Auriples.

Les tarifs indiqués sont ceux de l'abonnement et du m<sup>3</sup> de l'eau, de l'abonnement et du coût de l'assainissement.

|  | <b>Eau tarif de l'abonnement</b> | <b>Prix de l'eau au m<sup>3</sup></b> | <b>Assainissement : Tarif de l'abonnement</b> | <b>Prix au m<sup>3</sup> de l'assainissement</b> |
|--|----------------------------------|---------------------------------------|---|--|
|--|----------------------------------|---------------------------------------|---|--|

|                        |      |  |      |        |
|------------------------|------|--|------|--------|
| Cobonne                | 41 € | 2 € (0-25 m <sup>3</sup> )<br>1,30 € (26-100 m <sup>3</sup> )<br>0,60 €(101-600 m <sup>3</sup> ) | 80 € | 0,40 € |
| Beaufort/<br>Gervanne  | 80 € | 0,90 €   | 10 € | 0,80 € |
| Monclar/<br>Gervanne   | 92 € | 1,15 €   | 28 € | 0,36 € |
| Plan de<br>Baix        | 96 € | 0,70 € (été)<br>0,37 € (hiver)   | 80 € | 0,50 € |
| Suze                   | 90 € | 0,73 €   | 80 € | 0,65 € |
| La Repara-<br>Auriples | 75 € | 0,85 €   | -    | -      |

## Ils ont échappé à la mort (Cobonne, 23 juillet 1944)

Les Cobonnois connaissent tous plus ou moins l'épisode du bombardement du village par les Allemands, en juin 1944, qui détruisit l'école-mairie, sans faire de victimes heureusement.



Ce qu'ils savent moins, les anciens exceptés, c'est que trois semaines plus tard, le 23 juillet, au moment de l'encerclement du Vercors par les Allemands, une colonne ennemie composée pour partie de supplétifs mongols, remontait la vallée, pillant les fermes sur son passage.

À cette date, Cobonne comptait parmi ses habitants trois familles de réfugiés toulonnais, venus dans la Drôme pour échapper aux bombardements intensifs sur Toulon.

Deux de ces familles logeaient dans l'usine à billes désaffectée, une autre au village dans l'ancienne cure.

Gilbert Olivieri, 82 ans aujourd'hui, mais 14 ans à l'époque, était l'un de ces réfugiés.

Il est revenu il y a quelques jours, 68 ans après les faits, revoir Cobonne. Il nous a raconté à cette occasion l'éprouvante journée du 23 juillet.

L'arrivée de la colonne allemande étant imminente, les familles toulonnaises se rassemblent d'abord au vieux village, chez les Peysson, les seuls habitants ; puis tout le monde estime qu'il serait plus sûr de gagner la ferme Blachon, à La Combe.

Les hommes, systématiquement soupçonnés de terrorisme par les Allemands dans ce genre de situations, sont partis se cacher dans les bois, d'autres sont déjà membres des groupes de résistants.

Gilbert raconte : « nous étions tous dans la cuisine, à La Combe, plus d'une vingtaine de personnes, femmes et enfants. Mme Blachon, qui faisait le guet

à l'étage nous crie : « ils arrivent. J'ai vu par la fenêtre défiler les canons des fusils ».

Les Allemands font sortir brutalement tout le monde de la cuisine, alignent femmes et enfans le long du mur et les mettent en joue.

D'autres fouillent la maison à la recherche de maquisards ou d'armes.

« J'avais très peur, dit Gilbert, mais même avec les fusils braqués sur nous, je ne pensais pas que j'allais mourir ! »

Et il avait raison... Au bout d'une vingtaine de minutes d'attente angoissée, on entend des tirs proches, venus d'un groupe de maquisards postés sur Chomarley.

Les Allemands décampent aussitôt aux cris de « terrorists ! » Inutile de dire que ces moments terribles ont marqué pour la vie tous ceux qui, ce jour-là, se trouvaient alignés contre le mur à La Combe.

En septembre dernier, Gilbert a revu le mur en question, 68 ans après, ainsi que certains des témoins survivants de cette journée : Mme Leone Blachon, qui avait 20 ans à l'époque, aujourd'hui en séjour à Blanchelaine, avec qui il a pu échanger et vérifier ses souvenirs, Mme Eliane Combe (11 ans en 1944) avec laquelle il est resté dormir dans la paille à La Combe après cette journée éprouvante !

Tout cela, Gilbert nous l'a raconté avec l'émotion que l'on devine.

Il pense rédiger lui-même, de façon détaillée, le récit de son séjour mouvementé à Cobonne, au nom de la mémoire. Il a aussi promis de revenir bientôt à Cobonne.

## 📌 Informations pratiques



Mairie de Cobonne  
Le Village  
26400 COBONNE  
France

Numéro de téléphone de la mairie : 04 75 25 24 77  
Numéro de télécopie : 04 75 25 19 63  
Adresse électronique de la mairie : [mairiecobonne@wanadoo.fr](mailto:mairiecobonne@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie de Cobonne

- Le mardi de 13 h 30 à 16 h 30
- Le vendredi de 10 h à 12 h
- Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois de 10 h à 12 h

### L'équipe administrative de Cobonne

|                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| Maire de Cobonne      | <i>Michelle GASCOIN</i> |
| Secrétaire de mairie  | <i>Sylvie MOUYON</i>    |
| Agent communal        | <i>François PATUREL</i> |
| Chargée de la cantine | <i>Sara BOUTARIN</i>    |

### Numéros d'urgence

|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| S.A.M.U.                 | 15             |
| POLICE SECOURS           | 17             |
| POMPIERS                 | 18             |
| Appel d'Urgence Européen | 112            |
| S.O.S. Médecins          | 08 20 33 24 24 |
| Service des eaux         | 04 75 25 24 06 |

### Horaires d'hiver des déchetteries jusqu'au 31 mars 2013

**Beaufort sur Gervanne** : mercredi de 9 h à 13 h, samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

**Eurre** : lundi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17h, mardi de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

*Toutes les déchetteries de la C.C.V.D. sont accessibles à sa population.*